



28 septembre 2023

(23-6510)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété  
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: espagnol

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE  
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

CHILI: LOI N° 20.435 PORTANT MODIFICATION DE LA LOI N° 17.336  
SUR LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

<b>Membre présentant la notification</b>	CHILI
--	-------

**Précisions sur le texte juridique notifié**

<b>Intitulé</b>	LOI N° 20.435 PORTANT MODIFICATION DE LA LOI N° 17.336 SUR LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
<b>Objet</b>	Droit d'auteur et droits connexes
<b>Nature de la notification</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
<b>Lien vers le texte juridique*</b>	<a href="https://ip-documents.info/2023/IP/CHL/23_12149_00_s.pdf">https://ip-documents.info/2023/IP/CHL/23_12149_00_s.pdf</a>
<b>Situation de la notification</b>	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
<b>Références des notifications précédentes</b>	<a href="#">IP/N/1/CHL/C/4</a>
<b>Brève description du texte juridique notifié</b>	
En résumé, le texte notifié traite des limitations et des exceptions concernant le droit d'auteur et précise les cas dans lesquels il n'est pas nécessaire de demander d'autorisation ou de payer le titulaire des droits sur une œuvre; il prévoit des sanctions importantes pour les délits de piratage; il décrit comment la propriété intellectuelle affecte les produits informatiques et donne une description détaillée des responsabilités et des droits des fournisseurs d'accès à Internet.	
<b>Langue(s) du texte juridique notifié</b>	Espagnol
<b>Entrée en vigueur</b>	4 mai 2010
<b>Autre date</b>	Adoption: 23 avril 2010

**Précisions sur la notification**

<b>Date de présentation de la notification</b>	2 juin 2023
<b>Autres renseignements</b>	
<b>Organisme ou autorité responsable</b>	<i>Ministerio de las Culturas, las Artes y el Patrimonio</i> (Ministère de la culture, des arts et du patrimoine)

---

\* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné ; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.